Le collectif pour la **défense des services publics de Massy** alerte aujourd'hui la population sur la situation des Services Publics sur notre département. C'est notre vie quotidienne qui est concernée : l'Éducation, la Santé, La Poste, les Transports, l'Energie, l'Eau, le Logement, les Mairies, les services aux personnes âgées et en situation de handicap...



EDUCATION

Élèves, parents, enseignants sommes très inquiets des réformes Blanquer qui auront des impacts de la maternelle à l'université

- Moyens financiers reportés des écoles publiques sur les écoles privées,
- Regroupement des écoles maternelles, élémentaires et collèges : même si le Sénat a supprimé cet article la décision reviendra à l'Assemblée Nationale en juin,
- Statut des directeurs des écoles flou :
 - certains pouvant être supprimés ou devenant l'adjoint du proviseur ou le supérieur hiérarchique des enseignants,
- Recours accru aux contractuels ou étudiants sans formation pour assurer des missions d'enseignement au détriment des moyens de surveillance dans le second degré et d'un enseignement de qualité,
- Formatage des enseignements avec une circulaire de rentrée et des évaluations imposées,
- Suppression des mathématiques du tronc commun à partir de la première, de dédoublements, de postes,
- Obligation de choisir son orientation en seconde sans connaissance des exigences du supérieur,
- Sélection plus intensive des élèves dès la première,
- Augmentation des inégalités entre établissements
 - avec une inégalité d'implantation des enseignements de spécialité et des options,
- Fin du caractère nationale du Bac au profit du contrôle continu maison,
- Mise en place d'une sélection à l'entrée à l'université suivant des critères opaques avec Parcoursup,
- Restrictions de la liberté d'expression des enseignants et augmentation de leur obligations,
- Sanction des familles des enfants en décrochage scolaire,
- Moins de moyens pour les élèves en situation de handicap,

Et bien d'autres mesures dans les 1086 amendements de l'Assemblée Nationale et les 141 autres amendements adoptés par le Sénat...

C'est l'Assemblée Nationale qui va bientôt faire les choix déterminants pour l'avenir de nos enfants et donc de notre pays. Ça vous intéresse ? Faisons part de nos inquiétudes à notre député qui doit voter.

Contact: groupementepe@gmail.com Infos: page Facebook Groupement des Enseignants et Parents de l'Essonne











ÉCOLE EN DANGER

HOPITAL

Alors qu'il lui faut relever d'importants défis en matière de santé publique dont celui des inégalités territoriales et sociales d'accès aux soins, notre département n'est pas épargné!

Les nouvelles directives de l'Agence Régionale de Santé et de la direction commune des centres hospitaliers de Juvisy, Orsay et Longjumeau ont décidé d'un nouvel hôpital sur le Plateau de Saclay en 2024 qui va entrainer la fermeture de ces trois hôpitaux. Cette réduction importante de l'offre de soins va mettre en péril la santé de la population.

Une question, et non des moindres demeure : comment et où ira-t-on pour se soigner ???

Quant au Groupement Hospitalier de territoire (GHT) lle de France Sud, riche de ses 200 partenaires, il regroupera à terme toute l'offre de soins du département. Autant dire qu'il va falloir s'armer de patience! Pendant ce temps, le secteur privé lucratif de la santé continue, sur le dos de la Sécurité Sociale, à rémunérer des actionnaires de la santé et une médecine « *libérale* » insatiable!!!

Pour une réforme d'ampleur pour la mise en place d'un grand service public de santé et d'action sociale, sortant du tout comptable et de la réduction de l'offre de soins.

MEDICO SOCIAL

Non aux menaces qui pèsent actuellement sur le secteur médico-social! Défendons la possibilité d'une pluralité de parcours pour les personnes handicapées! L'école de la République ne peut pas être la solution unique pour tous.

A côté d'elle, les établissements médico-sociaux ont toute leur place : ils répondent à de vraies attentes. Celles de beaucoup d'enfants et de jeunes handicapés et de leurs familles. Quel avenir pour eux dans notre société ? Sans oublier les adultes aux handicaps sévères, non autonomes, dont les parents vieillissent...

Des déficiences physiques et/ou sensorielles et/ou intellectuelles sévères, accompagnées ou pas de troubles comportement, nécessitent des pluridisciplinaires spécifiquement formées. Elles existent dans les établissements médico-sociaux. Que peut faire en revanche un.e enseignant.e, seul.e dans sa classe, responsable d'une trentaine d'élèves, épaulé.e au mieux d'un.e AESH très peu formé.e au handicap? En réalité, cinq à six heures par jour en classe, pour certains jeunes handicapés, relèverait de la maltraitance. Et comment seraient prodigués les soins médicaux nécessaires ? Finalement, ils se retrouveraient non pas « inclus » mais EXCLUS et RECLUS dans leurs familles, sans camarades ni vie personnelle.

Quelle souffrance pour tous, et quel gâchis!
Défendons les établissements médico-sociaux!
Lieux de vie, de soins, d'éducation et d'intégration de ceux qu'ils accueillent.

Signez notre pétition « Urgence handicap : danger ! » en tapant ces trois mots dans google.

TRANSPORTS PUBLICS

Investir dans la ligne B du RER est stratégique!

Avec un investissement de seulement 10% de celui des lignes du GRAND PARIS, la ligne B peut retrouver toute sa puissance de service.

Avec ce seul investissement, les usagers et les salariés SNCF et RATP pourront à nouveau compter sur ce formidable outil de service public que nous ont légué nos anciens. Avec cet investissement, les entreprises pourront compter sur des salariés qui arriveront à nouveau à l'heure et moins fatigués à leur travail. Avec cet investissement, l'effet sur le trafic routier sera réel et l'exigence écologique ne se résumera pas à des phrases sans effet.

Où trouver l'argent ?

D'abord, les recettes du RER B n'ont fait qu'augmenter avec le trafic. Cette manne doit être investie au profit des usagers.

Ensuite, nous faisons une proposition simple et juste. Les entreprises bénéficient du transport de leurs salariés. A l'heure actuelle, celles de plus de 9 salariés versent une taxe (dite Versement Transport) variant de 1,4% à 2,6% de la masse salariale selon les départements. L'harmonisation du taux à 2,6% pour toutes les entreprises de plus de 9 salariés de la région permettrait une rentrée de 800 millions d'euros.

Usagers, Salariés, nous pouvons faire échec aux choix financiers de la SNCF, de la RATP et obtenir les investissements auprès de l'Etat qui nous rendront le service public fiable, régulier, propre et sécurisé à un tarif abordable.

LA POSTE

La politique actuelle de La Poste qui se décline sur notre département, c'est la fermeture volontaire de nombreux bureaux de Poste, la réduction des horaires d'ouverture, c'est aussi une distribution du courrier de plus en plus aléatoire!

Nous sommes particulièrement sinistrés en Essonne où les usagers rencontrent régulièrement leur bureau fermé sans en être avertis, générant de plus en plus d'incivilités parmi la population.

La stratégie de La Poste consiste à habituer les usagers à se rendre au bureau principal et réduire les effectifs en ne remplaçant pas les départs de postiers.

Pour la période estivale, rien ne va plus. Il est prévu par la direction de La Poste de fermer la plupart des annexes trois semaines cet été! Encore une fois, les usagers seront mis devant le fait accompli en trouvant porte close!

Autre nouvelle mesure prise par La Poste : certaines boîtes jaunes pour le dépôt du courrier sont purement supprimées ou encore sans aucune heure de levée indiquée!

Ensemble usagers, travailleurs, élus, associations, Rassemblons-nous pour la défense de nos services publics! RDV Jeudi 20 juin à 17h30

36, rue Gabriel Péri 91300 MASSY - Permanence de la députée LREM